

**FORMULAIRE DE NOTIFICATION DE CESSATION D'ACTIVITE, TEMPORAIRE OU DEFINITIVE, DANS LE CADRE D'UN AGREMENT OU D'UN ENREGISTREMENT**

**A COMPLÉTER ET TRANSMETTRE À LA DIVISION « AUTORISATIONS » DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
VALABLE UNIQUEMENT POUR NOTIFIER UNE CESSATION TEMPORAIRE OU DÉFINITIVE DES ACTIVITÉS DE  
L'ENTREPRISE DANS LE CADRE D'UN AGRÉMENT OU D'UN ENREGISTREMENT  
VOUS POUVEZ COMPLÉTER UN FORMULAIRE PAR ENTREPRISE**

**Attention !**

*Il est impossible de transférer un agrément ou un enregistrement d'une société à une autre. Un agrément ou un enregistrement est lié à une personne physique ou à une personne morale. Toute autre personne physique ou morale doit demander un nouvel agrément ou enregistrement.*

BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
Division autorisations et partenariats  
Site de TOUR & TAXIS  
Avenue du Port 86C, bte 3000  
1000 Bruxelles

E-mail : [permit\\_agr@environnement.brussels](mailto:permit_agr@environnement.brussels)  
Tél. : 02/775.75.44 - tous les jours ouvrables

**À quoi sert ce formulaire ?**

Ce formulaire vous permet de demander la cessation temporaire ou définitive des agréments et/ou enregistrements mentionnés ci-dessous.

**Comment introduire votre demande de renouvellement d'agrément ?**

➤ **par mail**

à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,

à l'adresse : [permit\\_agr@environnement.brussels](mailto:permit_agr@environnement.brussels)

*Les modalités relatives à la communication électronique sont reprises dans la [convention de communication électronique](#).*

➤ **par courrier**

à l'aide du présent formulaire de demande dûment complété,

en **1** exemplaire,

auprès de : BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
Division autorisations et partenariats  
Site de TOUR & TAXIS  
Avenue du Port 86C, bte 3000  
1000 Bruxelles

**Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.**



**Numéro(s) de l'(des) agrément(s) / enregistrement(s) :**

Type agrément/enregistrement	Numéro	Cessation (*)
<b>AGREMENTS</b>		
<input type="checkbox"/> _____	AGR/___/	<input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Définitive
<b>ENREGISTREMENTS</b>		
<input type="checkbox"/> _____	ENR/___/	<input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Définitive

(\*) la cessation temporaire mènera à une suspension, la cessation définitive mènera à un retrait

**Date de la cessation :** Cliquez ici pour entrer une date.

**CADRE À REMPLIR PAR LE TITULAIRE DE L'(DES) AGRÉMENT(S)/ENREGISTREMENT(S)**

Nom / Raison sociale :

Forme juridique (*dans le cas d'une entreprise*) :

Numéro d'entreprise :

Adresse / Siège social / Domicile :

Adresse à laquelle toute la correspondance doit être envoyée (*si différente de l'adresse du siège social/domicile*) :

Personne de contact :

Tél. :

E-mail :

**Par la présente, notifie la cessation d'activités dans le cadre de l'(des) agrément(s) / de l'(des) enregistrement(s) susmentionné(s) et désire le(s) suspendre / retirer.**

**Cause :**

**Faillite**

**Absorption/Fusion/...**

*Si l'entreprise qui a repris les activités désire reprendre l'agrément/l'enregistrement, elle doit introduire une nouvelle demande d'agrément/enregistrement*

**Autre :**

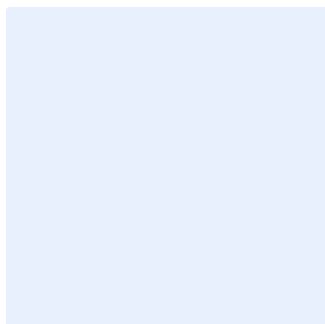


Je confirme que les données mentionnées dans le présent formulaire sont correctes.

Date :  Cliquez ici pour entrer une date.

Prénom et nom :

Signature :



*NB : pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact par email : [permit\\_agr@environnement.brussels](mailto:permit_agr@environnement.brussels)*

*Les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par Bruxelles Environnement à des fins de traitement et de suivi de votre dossier de demande ou de déclaration, en vertu de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.*

*Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et tant que l'autorisation qui en découle produit des effets juridiques, tenant notamment compte des obligations qui s'imposent suite à une cessation d'activité.*

*Bruxelles Environnement est soumis à des obligations de transparence de l'information environnementale, en vertu notamment des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.*

*Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant par e-mail à l'adresse [permit@environnement.brussels](mailto:permit@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Division Autorisations & Partenariats, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).*

*Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données par e-mail ([privacy@environnement.brussels](mailto:privacy@environnement.brussels)) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).*

*Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).*

